Oullins.fr

Conseillers municipaux

Conseillers municipaux délégués

Cédric BARBIERO

Conseiller délégué aux structures petite enfance

Tassadit BELLABAS

Conseillère déléguée à la politique de la ville pour les quartiers prioritaires

Anaëlle CAILLET

Conseillère déléguée à la jeunesse et au devoir de mémoire

Eliane CHAPON

conseillère déléguée à l'animation des aînés

Oihiba DRIDI

Conseillère déléguée à la vie associative

Frédéric HYVERNAT

Conseiller délégué à l'accessibilité et à la sécurité des bâtiments

Pierre LAFORETS

Conseiller délégué aux espaces verts

Dominique LARGE

Conseillère déléguée aux écoles

Marion LECLERE

Conseillère déléguée aux structures petite enfance

Philippe LOCATELLI

Président de la commission d'appels d'offres

Jean-Luc PAYS

Conseiller délégué aux risques technologiques et aux relations avec les acteurs de la Vallée de la chimie

Marie-Laure PIQUET-GAUTHIER

Conseillère déléguée à la santé et au handicap

Paul SACHOT

Conseiller délégué à la transition et à la rénovation énergétiques

Max SEBASTIEN

Conseiller délégué aux marchés forains

Bertrand SEGRETAIN

Conseil délégué au conseil municipal des enfants et de la jeunesse

Georges TRANCHARD

Conseiller délégué aux structures pour personnes âgées, au conseil des aînés et aux cultes

Conseillers municipaux de la majorité

Nora BELATTAR

Sandrine BELMONT

Michèle CALVANO

Anne DEMOND

Alain DONJON

Yann-Yves DU REPAIRE

Marcel GOLBERY

Sandrine HALLONET-VAISMAN

Josiane MARTIN

Marjorie MERCIER

Maryse MICHAUD

Alexis MONTOLIU

Anne PASTUREL

Christiane PLASSARD

Jacques ROS

Chantal TURCANO-DUROUSSET

Jean-Luc VIDALOT

Expression politique

84% d'habitants non satisfaits des aménagements de la Bussière... Que faisons-nous ?

Depuis quelques semaines, la Métropole a décidé de mettre en place de nouveaux sens de circulation à la Bussière.

Le point sur la situation
Des sens uniques, un jeu d'échecs incompréhensible peint sur la chaussée, des tours et des détours pour arriver à destination... Bref, un véritable labyrinthe visant à réduire - d'après la Métropole - le passage des voitures dans ce quartier.
Eh bien, c'est réussi !

Les élus métropolitains ont en effet réalisé la prouesse de faire de la Bussière une citadelle imprenable dans laquelle personne n'ose plus s'aventurer et où les habitants sont pris au piège.
Si ces élus persistent et signent pour conserver ces nouveaux sens de circulation, le quartier de la Bussière serait déconnecté de la ville, avec des habitants qui vivraient en vase clos, sans contacts avec le reste de la commune.

Des **habitants** qui, eux-mêmes, **estiment à 77% que ces aménagements sont impraticables, illogiques, dangereux...**

Pour nous, c'est non !
Depuis l'annonce de ces travaux en février, la Ville a refusé la mise en place de ces cheminements.

Nous n'avons eu de cesse de demander l'abandon de ce projet.

Le Maire a pris des arrêtés interruptifs tous les jours, jusqu'à susciter l'intervention de la Préfecture du Rhône qui a manifesté son étonnement face à cette situation inédite.
Mais la Métropole s'est entêtée, sans tenir compte de l'avis de la Ville et annonçant que ces aménagements resteraient, soi-disant, expérimentaux.

Un résultat sans appel
Lors de la réunion de quartier du 25 mars dernier qui a rassemblé plus de 300 personnes, nombreux sont **les riverains qui ont manifesté leur incompréhension**, voire leur mécontentement.

En réponse au **questionnaire lancé par la Ville**, ce sont **84% d'entre eux qui s'estiment « peu satisfaits » ou « très insatisfaits ».**

Contre toute attente, lors du comité de suivi censé évaluer ces tests, les vice-présidents métropolitains ont tout simplement ignoré l'avis des habitants et ont choisi de poursuivre dans leur voie.

- Ne servir les intérêts que de quelques-uns,
- refuser d'entendre les administrés,
- aller à l'encontre des besoins des habitants,

telle est la méthode de la Métropole.
Ce n'est pas notre vision du service public !

Nous réitérons fermement notre opposition à ce projet irréaliste et demandons donc l'arrêt immédiat de ces expérimentations.

Vous pouvez compter sur nous pour rester mobilisés à vos côtés.

Conseillers municipaux de l'opposition

Elus/es "Le temps d'Agir"

Jean-Charles KOHLHAAS

Benjamin GIRON

Michel BAARSCH

Nadine BADR-VOVELLE

Claire BELLISSEN

Alexandre HEBERT

Claude MOUCHIKINE

Expression politique

Pollution aux PFAS : où en est-on en 2024 ?

Près de **300 participants ont assisté à notre soirée d'information sur la pollution aux poly et per-fluoro-alkylés (PFAS)**le 12 mars dernier à Oullins-Pierre-Bénite, témoignant de l'intérêt et de l'inquiétude de la population à ce sujet. L'occasion de refaire le point sur la dangerosité des PFAS, les niveaux de contamination selon les différentes situations (rejets atmosphériques, pollution des sols autour de l'usine, pollution du Rhône et de l'eau de consommation en aval), l'absence d'avancée sur le plan juridique, et les nombreuses études mises en place par la Métropole.

Une semaine plus tôt, nous apprenions avec sidération et colère **l'interdiction de consommer les fruits et légumes des jardins autour de l'usine**, et dans le même temps le démarrage d'une **nouvelle extension produisant des PFAS par DAIKIN**. Si les rejets dans l'eau sont maintenant filtrés efficacement, la persistance des émissions dans l'air même après filtration maximale,vouées à imprégner l'environnement (et les humains) de façon éternelle, en plus de la pollution déjà existante et des activités habituelles de DAIKIN et ARKEMA, est très préoccupante.
Pour les habitants, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase! Ce n'est plus la double mais la triple peine : interdiction de consommer ses œufs ou de cultiver son potager, anxiété de développer ou d'avoir déjà une pathologie liée à l'exposition aux PFAS, et demain probablement une augmentation des factures de l'eau pour assurer la dépollution.

Les rejets doivent être totalement supprimés et il est urgent d´arrêter la production des PFAS leur utilisation pouvant être remplacée dans la plupart des cas. De nombreux pays ont déjà légiféré à ce sujet, sans attendre que l'Europe ne le fasse (à l'horizon 2027, sous réserve que le prochain Parlement Européen poursuive le processus), comme c'est le cas au Pays-Bas, d'où l'activité de DAIKIN a été transférée vers Pierre-Bénite…
Nous ne pouvons plus attendre les études et les procédures judiciaires, essentielles mais qui s'inscrivent dans le temps long. Chaque jour qui passe voit la pollution s'aggraver pour des centaines d'années, chaque jour qui passe est un jour de trop ! **En application du principe de précaution, nous demandons au Maire d'Oullins-Pierre-Bénite l'annulation du permis de construire** qu'il a accordé pour l'extension de Daikin en 2021 ; **à l'Etat d'imposer la captation complète des rejets et de mieux contrôler ces usines très polluantes**. Un projet de loi visant à interdire la production de PFAS «non essentiels» et à instaurer le paiement de la dépollution par ces entreprises **(principe pollueur-payeur)** sera présenté le 4 avril par le député écologiste Nicolas Thierry**. Nous invitons notre maire et notre député à se mobiliser en faveur de ce projet de loi**
Rejoignez le **collectif citoyen PFAS contre terre**:
co-pfascontreterre@riseup.net

Élue "socialistes, la gauche sociale et écologique et apparenté.es"

Joëlle SECHAUD

Expression politique

Un maire ne devrait pas faire ça

«Apaiser la ville», mais à peine arrivé à Oullins, s'imposant sans concertation aux habitants, le maire attise le feu : il organise une manifestation devant la mairie, prend arrêté municipal sur arrêté pour empêcher l'expérimentation des 2 scénari de circulation, pourtant retenus par l'ex-maire et la métropole, agite un questionnaire. Politique de manipulation !

Elu "communistes et progressistes"

Bertrand MANTELET

Expression politique

CLIVER PLUTÔT QUE RASSEMBLER !

Un nouveau site utilisant des PFAS sur Pierre-Bénite. Le lycée Chabrières piraté (alertes à la bombe, envoi de messages néo-nazis ou homophobes). Pendant ce temps-là, **le maire préfère mobiliser contre la Métropole et une voie cyclable** cherchant plus à cliver qu'à rassembler les habitant.e.s. Nous devons refuser ce **climat malsain !bmantelet@oullinspierrebenite.fr**

Élus d'opposition Gauche écologie rassemblées

Bernard Javazzo

Maud MILLIER DUMOULIN

Expression politique

Les « polluants éternels » continuent de nourrir l'angoisse et générer des colères. 18 mois après la révélation de cette pollution aux PFAS, il n'y a toujours pas d'interdiction d'utilisation des PFAS qui continuent d'être rejetés dans le Rhône et dans l'air. Il n'y a toujours pas d'étude épidémiologique, toujours pas de plan de dépollution, ni de plan de financement des victimes, que ce soit les salariés ou anciens salariés, riverains, etc. L'entreprise Daikin restructure ses activités et étend son site de Pierre Bénite. Il s'agit d'une restructuration capitalistique qui va créer de nouveaux dommages à l'environnement et à la santé. Les profits ne doivent plus prendre le dessus sur la santé et l'environnement ! L'exigence d'un «plan santé» doit être fermement exigé dans l'intérêt des populations. Qu'en est il à ce jour ?

Élu d'opposition "Pour Pierre-Bénite"

Pierre-Marie MAUXION

Élue d'opposition "Pierre-Bénite En avant"

Anissa HIDRI

VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

- **HORAIRES** (HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?)

@ CONTACTEZ-NOUS